

PAR COURRIEL

Le 28 octobre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 1.39, 1^{er} étage
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite aux questions publiées au feuillet du 1^{er} octobre 2025, par le député de Matane-Matapédia, M. Bérubé, concernant l'élevage des animaux pour la fourrure.

Je suis sensible aux enjeux d'acceptabilité sociale et de bien-être animal associés à l'élevage des visons et des renards pour la fourrure. Des travaux sont en cours, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), pour évaluer les possibilités d'intervention. Des modifications de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (RLRQ, ch. B-3.1) ainsi que des modifications à certains règlements sous la juridiction du MELCCFP sont requises pour atteindre l'objectif de ne plus permettre l'élevage des animaux à fourrure au Québec.

... 2

N/Réf. : 2025-08-26-003

200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2525
Télécopieur : 418 380-2184
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

Dans l'intervalle, j'ai demandé aux équipes concernées du Ministère d'accompagner les quelques exploitants toujours en opération afin que ceux-ci puissent envisager un arrêt volontaire de leurs activités d'élevage pour la fourrure. Nous discuterons également avec les exploitants pour identifier des opportunités de diversification commerciale plus respectueuses du bien-être animal et socialement acceptables.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Donald Martel', written over a horizontal line.

Donald Martel